

N° 21 – FÉVRIER 2024

LE COURANT

BULLETIN MUNICIPAL DE BONAVENTURE

**EN FÉVRIER
ON PROFITE
DE L'HIVER !**

villebonaventure.ca

Ville de
Bonaventure 



Mot du maire

JE VOUS SOUHAITE UNE BONNE ANNÉE 2024 !

Que la santé et la réalisation de beaux projets soient au rendez-vous.

Le fait de reporter le budget 2024 a permis à notre directeur général intérimaire d'avoir une meilleure maîtrise des données. Le contexte d'un nouveau rôle d'évaluation complique toujours l'élaboration d'un budget. Avec une augmentation moyenne de 30 % de la valeur des propriétés, nous devons trouver une façon de minimiser l'impact pour les citoyens et de nous assurer de poursuivre l'offre de service à la population.

Je vous invite, le 29 janvier 2024, à venir assister à la présentation du budget 2024. Ce sera une occasion pour vous d'avoir des réponses à vos questions, ou encore d'en apprendre davantage sur votre ville.

Au début janvier, nous avons appris que Julie Loubert quittait l'organisation pour un emploi au CISSS de la Gaspésie. Je tiens à remercier Julie pour les cinq années qu'elle a données à la Ville, pour les citoyens et les citoyennes. J'aimerais souligner son apport dans un contexte pas facile avec la gestion des règles durant la période de la COVID. Il faut préciser que le département des loisirs a été celui le plus impacté en termes de changements et d'implantation de nouvelles règles. Merci encore Julie, et bonne chance dans tes nouveaux défis.

Le plan de formation pour le conseil municipal se poursuit. Après avoir reçu une formation sur les rôles et responsabilités d'un élu, nous allons recevoir celle en lien avec le budget municipal, le 31 janvier. Je tiens à remercier la collaboration du ministère des Affaires municipales pour leur soutien dans ce processus.

Lors de la séance du 15 janvier dernier, j'ai présenté aux personnes présentes le coût de rénovation de l'hôtel de ville, sachant très bien qu'une bonne majorité de la population s'intéresse au suivi des projets de la Ville. Nous sommes en mesure de vous dire que nous avons un dépassement de coûts d'environ 12 %, principalement dû au peu d'information que nous possédions lors de la préparation des devis pour appel d'offres. Je tiens à rappeler que la soumission de l'entrepreneur était de 4 373 994 \$ avant les taxes et que l'aide financière est de 65 % ou d'un maximum 3,5 millions de dollars.

Il nous reste maintenant à finaliser certains travaux avec l'entrepreneur et à régler une partie des frais professionnels. Pour ceux et celles qui aimeraient avoir plus d'information, je demeure disponible pour répondre à vos questions.

Roch Audet
MAIRE

Une image de Jacques Lamarche

Faites parvenir vos photos à :
communications@villebonaventure.ca

Dans ce numéro :

- 3 Actualités
Calendrier des séances 2024
- 3 Taxation :
compte en ligne
- 4 Loisirs, culture,
tourisme et vie communautaire
- 5 Urbanisme et
aménagement du territoire
- 6 Sécurité incendie
Travaux publics
Greffe
- 7 Babillard des
organismes
- 8 Février en bref
Le Courant (info)

**DATE DE LA
PROCHAINE SÉANCE :**
5 FÉVRIER 2024

POUR JOINDRE NOS DÉPARTEMENTS

418 534-2313

Direction générale intérimaire

MARC LAUZON – Poste 225
directiongenerale@villebonaventure.ca

Direction adjointe et greffe

AMÉLIE NADEAU – Poste 230
mairie@villebonaventure.ca

Loisirs

POSTE VACANT – Poste 231
directionloisirs@villebonaventure.ca

Travaux publics

ANDRÉ PINEAULT – Poste 213
travauxpublics@villebonaventure.ca

Services incendie

SAM ARSENAULT – Poste 206
pompriers@villebonaventure.ca

Urbanisme

NATHALIE KAHÉ – Poste 233
urbanisme@villebonaventure.ca

Photo de couverture : Vivianne Morin

Bonaventure EN IMAGES

MERCI À JULIE LOUBERT !

Depuis cinq ans, Mme Julie Loubert occupait avec brio les fonctions de direction au service des loisirs, culture, tourisme et vie communautaire. Elle a récemment quitté son poste et toute l'équipe de la Ville souhaite souligner la qualité du travail accompli durant ces dernières années.

Les différents projets mis sur pied, son sens de l'analyse et des priorités, les gestions de crises – particulièrement lors du contexte pandémique – ainsi que tous les défis relevés, entre autres, font de Julie une gestionnaire hors pair !

Les membres de l'équipe des loisirs ont particulièrement apprécié la confiance qu'elle accordait à chacun d'entre eux, son écoute ainsi que son soutien rassurant.

Nous sommes certains qu'elle assurera avec grand succès ses nouveaux défis professionnels !

Merci pour tout Julie !

CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR 2024

Le 15 janvier 2024	20 h	Hôtel de ville
Le 5 février 2024	20 h	Hôtel de ville
Le 4 mars 2024	20 h	Hôtel de ville
Le 2 avril 2024 (mardi)	20 h	Hôtel de ville
Le 6 mai 2024	20 h	Hôtel de ville
Le 3 juin 2024	20 h	Hôtel de ville
Le 2 juillet 2024 (mardi)	20 h	Hôtel de ville
Le 5 août 2024	20 h	Hôtel de ville
Le 3 septembre 2024 (mardi)	20 h	Hôtel de ville
Le 7 octobre 2024	20 h	Hôtel de ville
Le 4 novembre 2024	20 h	Hôtel de ville
Le 2 décembre 2024	20 h	Hôtel de ville



Taxation



COMPTE DE TAXES EN LIGNE

Il est encore temps de vous inscrire au compte de taxes en ligne !

En plus d'offrir un service pratique pour les citoyens, ceci permet à la Ville de diminuer son empreinte écologique, puisque c'est près de 3 000 comptes de taxes qui sont imprimés et envoyés par la poste annuellement.

Inscrivez-vous en quelques étapes faciles :

- 1 Créer votre profil
- 2 Inscrire votre propriété
- 3 Enregistrer votre compte de taxes
- 4 Cocher l'option « Recevoir uniquement mes comptes de taxes en ligne »



Plus d'information :

villebonaventure.ca/compte-de-taxes-en-ligne/



Photo : Yvon Bourdages

Photo : David Arsenaùt



BIBLIOTHÈQUE FRANÇOISE-BUJOLD

Une grande famille de bénévoles !

Le 6 janvier, la grande famille des bénévoles s'est réunie à la bibliothèque pour souligner le début de l'année et partager la galette des rois et des reines. Bons vœux, jasettes et rires ont égayé les murs de la bibliothèque. On peut voir sur les photos les « reines » de la soirée et trois générations qui s'impliquent à la bibliothèque ! Merci pour ce précieux engagement de la part de tous les bénévoles !



NOUVEAU ! LE CERCLE DE FERMIERES À LA BIBLIOTHÈQUE

Tous les mercredis de février,
de 13 h à 15 h

L'hiver est une période idéale pour se rassembler et partager ses passions. Le Cercle des fermières invite ses membres et toutes nouvelles personnes qui le désirent à participer à divers ateliers créatifs à la bibliothèque : fabrication de cartes, tricot, Zentangle et broderie Sashiko. Voyez le babillard des organismes pour les thèmes de chaque semaine.

Pour inscription : 418 392-3604

HEURE DU CONTE EN PYJAMA

Vendredi 23 février, à 18 h 30

Pour les tout-petits

CLUB DE LECTURE KILITOUT

Samedi 17 février, de 13 h 30 à 15 h

Pour les jeunes de 6 à 12 ans

LETTRES ATTACHÉES, ATELIER D'ÉCRITURE

Samedi 24 février, de 14 h à 16 h

Participez à l'atelier en visioconférence avec l'auteur-compositeur-interprète Louis-Jean Cormier.

Après une rencontre inspirante avec l'animateur Nicolas Ouellet, l'artiste vous amènera à réaliser quelques exercices d'écriture pour rédiger les paroles de votre chanson, dans l'esprit de ses propres créations.

Tirage d'une carte-cadeau de 25 \$ pour l'achat de livre.

LA PASSION DES MOTS - SCRABBLE

Tous les jeudis, à 10 h

Pour les tout-petits

MÉDITATION SILENCIEUSE

Tous les jeudis, à 16 h 30

Pour les adultes

DÉFI CHÂTEAU DE NEIGE

Voici une belle idée pour jouer dehors en famille, sortez vos pelles, vos accessoires, et construisez un château de neige !

Jusqu'au 12 mars, l'Unité régionale loisir et sport Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine invitent les familles, écoles, milieux de garde et municipalités de la région à participer au Défi château de neige ! De nombreux prix de participation sont offerts.

Envoyez une photo de votre construction pour participer : defichateaudeneige.ca.



ACTIVITÉS EXTÉRIEURES

Comme chaque année, le secteur des vieux ponts est déneigé et accessible aux marcheurs.

Profitez également de la patinoire extérieure et de l'anneau de glace du parc Louisbourg !



INSCRIPTIONS LOISIRS HIVER 2024

L'équipe des loisirs souhaite remercier la population pour sa collaboration lors de la période d'inscriptions. Tout s'est déroulé dans le respect, sans problème technique et la participation était au rendez-vous !





LA PLANIFICATION DE VOS PROJETS

L'obtention d'un permis, une étape cruciale dans la concrétisation de vos projets, revêt une importance particulière pendant la période de préparation. Alors que plusieurs d'entre vous planifient des constructions, des rénovations, des réaménagements de terrain, et autres initiatives avant l'arrivée de la nouvelle saison, il est impératif d'anticiper la présentation de votre demande de permis dès les premières phases de votre projet.

Dans le souci de vous offrir une réponse rapide et exhaustive, nous encourageons vivement la présentation anticipée de votre demande, pour vous assurer que vous aurez tous les documents requis. Toutefois, il est essentiel de comprendre que chaque demande est unique, impliquant une analyse approfondie des nombreux éléments du cadre normatif. En conséquence, un délai suffisant pour une évaluation minutieuse est à prévoir, garantissant une réponse précise à vos interrogations.

Pour faciliter ce processus, vous avez la possibilité de fixer un rendez-vous au stade de la planification, assurant ainsi la clarification de vos questions avant la période cruciale des demandes de permis. Nous restons disponibles pour répondre à toutes vos interrogations, coordonner la préparation des documents requis, et assurer que votre dossier soit complet lors de la demande officielle de permis. De plus, nous vous informons que vos questions peuvent également être soumises par courriel à l'adresse : urbanisme@villebonaventure.ca en utilisant le formulaire dédié sur notre site Internet, accessible dans la section consacrée à l'urbanisme et à l'aménagement du territoire ou en version papier à la réception de l'hôtel de ville.

C'est avec plaisir que nous vous accompagnerons dans vos projets à venir.

PÊCHE BLANCHE

Si vous souhaitez installer une cabane de pêche, vous devez vous procurer un permis. Cette autorisation est exigée par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques du Québec. Il n'y a pas de frais reliés à ce permis et il est valide pour une période de 5 ans. Le formulaire de demande de permis est disponible sur le site Internet de la Ville de Bonaventure.

Et n'oubliez pas d'enlever tous les objets, matériaux et accessoires avant la fonte des glaces!



PRATIQUE DE LA MOTONEIGE

La neige étant arrivée, il y a lieu de rappeler certaines normes et enjeux pour un bon déroulement de la saison de motoneige :

- La pratique de la motoneige sur les terrains privés doit être autorisée par les propriétaires ;

- Les champs agricoles peuvent être endommagés par les activités des motoneigistes, les sentiers balisés sont à privilégier ;

- Le fait de faire du bruit susceptible de troubler la paix du voisinage est considéré comme une nuisance par le règlement municipal R2019-723 ;

- Il est autorisé d'emprunter le parc Louisbourg en motoneige pour accéder aux sentiers fédérés, nous vous demandons toutefois de porter attention aux infrastructures comme l'anneau de glace ou les terrains sportifs afin de ne pas les endommager.

Nous vous remercions de votre collaboration !



ENREGISTREMENT ANNUEL
OBLIGATOIRE
POUR VOTRE CHIEN
 COÛT: 20\$
INSCRIPTION + RENOUVELLEMENT
www.emili.pet

EN PARTENARIAT AVEC



Sécurité incendie

MESURES DE SÉCURITÉ PARTICULIÈRES À L'HIVER

Voici quelques consignes de sécurité de la part de votre équipe de Sécurité incendie :

Cendres chaudes : Vous devez mettre les cendres dans un contenant métallique muni d'un couvercle et ayant un fond surélevé. Déposez le contenant à l'extérieur de la maison, car les cendres chaudes peuvent dégager du monoxyde de carbone. Les cendres doivent reposer au moins 7 jours avant d'être jetées dans une poubelle.

Monoxyde de carbone : Il est fortement recommandé d'avoir un détecteur de monoxyde de carbone dans votre résidence, particulièrement lorsque les appareils de chauffage fonctionnent à plein régime.

Dégagement des sorties : Portes et fenêtres doivent être déneigées et dégagées de tout obstacle en tout temps afin de permettre une évacuation rapide ou l'accès par les services d'urgence. Déneigez vos sorties, vos balcons, votre terrasse et vos fenêtres de sous-sol après chaque chute de neige.

Numéro civique : Vérifiez que votre numéro civique soit bien visible en tout temps depuis la voie publique afin de faciliter l'intervention des secours en cas d'urgence.



Travaux publics

PROCÉDURES LORS DE TEMPÊTES HIVERNALES

Lors de tempêtes importantes, les routes Forest et Ignace-Babin sont fermées à la circulation dès le début de la tempête, car ces dernières deviennent rapidement dangereuses et difficiles à entretenir. Ainsi, l'équipe de déneigement peut se concentrer à entretenir les autres routes du réseau. C'est seulement une fois les routes devenues sécuritaires que l'équipe peut s'affairer à déneiger les voies piétonnières.

Dans certaines situations, d'autres secteurs pourraient être fermés à la circulation. Si vous vivez une situation d'urgence durant cette fermeture, composez le 911, les services d'urgence sont en mesure de réagir efficacement. L'équipe de la Ville possède les ressources et les procédures pour intervenir.

Finalement, autant que possible, nous vous demandons de rester en sécurité à la maison lors de tempêtes hivernales.

STATIONNEMENT SUR LA VOIE PUBLIQUE

Nous vous rappelons que le stationnement en bordure de rue est interdit. Pour ne pas nuire au bon fonctionnement du déneigement, nous vous demandons votre collaboration à ce sujet. Merci !



Greffe



DEMANDES CITOYENNES OU D'ORGANISMES

Toute demande adressée au conseil municipal doit être acheminée au plus tard la deuxième semaine du mois par une lettre formelle ou un courriel donnant tous les détails pour assurer la bonne compréhension du projet.

Ce délai prescrit de deux semaines est nécessaire afin que la demande soit traitée à la séance ordinaire du conseil municipal qui a lieu le premier lundi du mois.

La demande doit être envoyée à mairie@villebonaventure.ca.

LE BABILLARD

des organismes



Musée acadien du Québec à Bonaventure

MAISONS MÉMOIRE III - LA MAISON CYR !

C'est le retour du projet d'exposition Maisons Mémoire ! Cette fois-ci, on présente l'histoire de La maison Cyr ! Située à Maria, cette demeure est l'une des plus anciennes de la municipalité. À l'affiche du 30 janvier au 19 mai, l'exposition présentera l'histoire de la famille Cyr et son rôle dans la construction de goélettes dans la Baie-des-Chaleurs ! Vernissage le 4 février, 14 h à 16 h, au Musée.

Pour plus d'infos, visitez : museeacadien.com.



LE BABILLARD

des organismes



Dans Cuisine

ATELIERS DE DANSE TRADITIONNELLE

Dans la bonne humeur et le plaisir, apprentissage de la grande chaîne, de la promenade, du swing et du dos-si-dos, à travers les danses de la Gaspésie, le tout soutenu par le violon de Martin Henry et de ses *reels* gaspésiens.

Les ateliers sont offerts au coût de 50 \$ pour 12 semaines. La formatrice, Lucille Arsenault vous attend **dès le 5 février** au Loco Local. L'inscription se fait sur place au premier cours.

Information : Facebook « Dans Cuisine Trad », Larseneault@telus.net ou 418 534-4545



Cercle de Fermières de Bonaventure

ACTIVITÉS DE FÉVRIER

7 février (après-midi et soirée) : Atelier de **fabrication de carte de souhaits**

7 février (après-midi) : Atelier de tricot, **mini torchon avec motifs**

14 février (après-midi) : Atelier de tricot, **foulard avec patron**

21 février (après-midi et soirée) : Atelier de **Zentangle**

28 février (après-midi et soirée) : Atelier de **broderie Sashiko**

Il n'est pas obligatoire d'être membre du cercle de Fermières pour participer aux ateliers. Date limite d'inscription 2 semaines avant l'atelier. Places limitées.

Information et inscriptions : 418 392-3604



Maison de la Famille MRC de Bonaventure

PROCHAINES ACTIVITÉS

Yoga prénatal : Série de 7 rencontres offerte le jeudi soir à partir du **1^{er} février de 18 h 30 à 20 h 30**. Coût 75 \$/série.

Yoga postnatal : Série de 7 rencontres offerte le jeudi après-midi à partir du **1^{er} février de 14 h à 16 h**. Coût 75 \$/série.

Inscriptions : 418 534-4449 ou mfamillebonaventure@gmail.com



Femmes en mouvement

ACTIVITÉS HIVER-PRINTEMPS 2024

Antidote actualisé : Série de 10 rencontres, une fois par semaine (printemps 2024). Ce programme vise à s'outiller pour prendre conscience collectivement des impacts de notre socialisation sur notre identité et les problèmes de santé qui peuvent en découler. Groupe fermé de 6 participantes. Information : 418 534-4345

La [programmation hiver-printemps 2024](#) sera publiée sur la page Facebook de Femmes en mouvement au début de mois de février.

Société Alzheimer Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

RALLYE DE LA MÉMOIRE

La SAGIM vous propose son Rallye de la Mémoire, un cahier de 21 jeux et questions variés qui feront travailler vos méninges. Procurez-vous-le au coût de 20 \$ au 418 534-1313, paiement par Interac ou carte de crédit. Le rallye est ensuite envoyé par la poste ou courriel. **Date limite : 28 mars**. Prix à gagner parmi les participants.

Cette levée de fonds aide la Société Alzheimer dans sa mission d'offrir de l'information, du soutien et des services aux personnes qui vivent avec un trouble neurocognitif, ainsi qu'à leurs proches.

Bioparc de la Gaspésie

SAFARI-PHOTO HIVERNAL

Le **17 février, à 9 h**, commencez l'activité avec une présentation de M. Jacques Lamarche, qui partagera ses meilleurs secrets de photos animalières hivernales. Puis, profitez du couvert de neige et de la belle fourrure des animaux pour faire de magnifiques clichés. Réservations : bioparc.ca

Gym Action, coopérative de solidarité

NOUVEAUTÉS ET À VENIR

Nouveautés : Un appareil elliptique et un tapis roulant.

À venir : poids hexagonaux *premium Gymnetic* (55 à 100 livres), combo *leg press/hack squat*, ensemble de barres *curls* (20 à 100 livres).

Gym Action informatise son processus administratif. Bientôt, nos membres pourront renouveler leur abonnement par Internet et être avisés de la fin de leur abonnement par message texte.

Information : Facebook « Gym Action, Coopérative de solidarité » ou courriel gymaction2007@hotmail.ca.

FÉVRIER EN BREF...



Vous êtes un organisme à but non lucratif, une association ou un club sportif qui œuvre sur le territoire de Bonaventure ?

Faites-nous parvenir vos annonces d'activités à :

communications@villebonaventure.ca

**DATE DE TOMBÉE DU PROCHAIN NUMÉRO :
12 FÉVRIER 2024**

À VENIR EN MARS

**Semaine de relâche scolaire :
2 au 10 mars 2024**

L'équipe des loisirs travaille déjà à vous offrir une programmation variée pour la relâche scolaire.

Surveillez nos communications pour en savoir plus très prochainement !

CAMPAGNE DE SÉCURITÉ EN TRANSPORT SCOLAIRE

DU 29 JANVIER AU 9 FÉVRIER 2024

La Fédération des transporteurs par autobus mobilise tous les usagers de la route, le réseau scolaire, les écoliers et leurs parents sur le thème *M'as-tu vu ?* pour favoriser des comportements sécuritaires en lien avec le transport scolaire.

SEMAINES DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS

DU 4 AU 10 FÉVRIER 2024

Pour saluer l'engagement remarquable des enseignantes et des enseignants qui travaillent à la réussite éducative des élèves du Québec.

JOURNÉES DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

DE 12 AU 16 FÉVRIER 2024

C'est le temps de souligner un bon coup, d'offrir des félicitations, bref, de créer une vague d'encouragements aux jeunes à l'école et aux adultes en formation. Faisons une différence dans leur parcours scolaire et valorisons leurs efforts !

JOURNAL LE COURANT

Les organismes communautaires peuvent envoyer leurs messages par courriel chaque mois pour le *Babillard des organismes* ou encore pour la section *Activités à venir*. Voici les principales consignes concernant les annonces :

- Doit être d'intérêt public et s'adresser aux citoyens de Bonaventure ;
- Maximum **100 mots** en format texte (document Word ou courriel) ;
- Aucune image promotionnelle (sauf exception) ;
- Photo libre de droits (si vous en envoyez) – sans garantie de publication ;
- Possibilité de joindre un logo – sans garantie d'utilisation ;
- L'équipe de la Ville se garde le droit d'abrégé, restructurer et corriger les textes reçus ainsi que de refuser ou reporter des publications.

Information et envoi des textes et images à : communications@villebonaventure.ca



DATES DE TOMBÉES 2024 :

Édition	Réception des textes	Parution
MARS	12 février	22 février
AVRIL	11 mars	21 mars
MAI	15 avril	25 avril
JUIN	13 mai	23 mai
JUILLET	10 juin	20 juin
AOÛT	15 juillet	25 juillet
SEPTEMBRE	12 août	22 août
OCTOBRE	16 septembre	26 septembre
NOVEMBRE	15 octobre	24 octobre
DÉCEMBRE	11 novembre	21 novembre

LE COURANT



127, avenue Louisbourg | Bonaventure (Québec) G0C 1E0

villebonaventure.ca